

ÉDITORIAL **La sécurité est bel et bien l'affaire de tous**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Après l'avoir signé fin janvier, je présenterai ce mois-ci le nouveau contrat local de sécurité du 16^e au Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance de l'arrondissement, qui regroupe les principales institutions et associations concernées. Ce texte, véritable « feuille de route » sécuritaire, nous aurons à cœur de le faire vivre : d'abord en reprenant, après la période de réserve électorale, les réunions thématiques qu'il prévoit ; ensuite en réunissant les comités locaux de sécurité que j'ai créés dans les quartiers où c'était nécessaire.

Mais la sécurité n'est pas seulement l'affaire des élus, de la police ou de la justice. Les habitants du 16^e ont un rôle éminent à jouer dans ce qu'on appelle la « coproduction de sécurité ». Ils le peuvent en respectant la vigilance et les précautions qui permettent de prévenir la délinquance, par exemple en matière de cambriolages. Ils doivent également le faire en luttant personnellement contre les

incivilités qui empoisonnent la vie au quotidien. Car la sécurité est bien l'affaire de tous, c'est-à-dire de chacun. D'autant plus que nous sommes toujours en état d'urgence en raison de la menace terroriste.

Focus sur...

Une belle enquête policière

Vive émotion au matin du dimanche 12 février dans le quartier de la Porte de Saint-Cloud : pas moins de 48 voitures avaient eu leurs pneus crevés pendant la nuit rues Claude-Terrasse, Charles-Tellier et alentours, mais sur un périmètre relativement restreint. L'enquête de police démarrait par l'exploitation des images fournies par les caméras de vidéoprotection, qui ont une fois de plus fait la preuve de leur utilité : un cliché très net de l'auteur présumé des faits en était extrait. Un renseignement recueilli par le service de sécurisation de proximité du 16^e (une des branches de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne) et une enquête de voisinage permettaient d'identifier l'individu et de confirmer les soupçons pesant sur lui. Un dispositif de surveillance était alors mis en place autour de son domicile.

Le mardi 14 février, quarante-huit heures après la découverte des faits, l'homme était interpellé chez lui par la police. Une perquisition menée sur

place permettait de découvrir le couteau utilisé pour percer les pneumatiques dans la nuit du 11 au 12. Confondu, l'individu ne pouvait que reconnaître les faits, mais prétendait ne pas s'en souvenir, se trouvant au moment de leur commission sous l'influence conjuguée de l'alcool et de neuroleptiques. L'étape suivante consista donc en une visite chez le médecin psychiatre, qui reconnut certes un discernement altéré de l'homme au moment des faits, mais conclut néanmoins à son accessibilité à la sanction pénale. Le Parquet de Paris décida en conséquence son défèrement immédiat devant un tribunal.



La vidéoprotection, toujours efficace. (DR)

L'activité de la justice pénale en hausse sur Paris



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Dévoilés aux élus parisiens par François Molins, procureur de la République, les principaux chiffres du Parquet de Paris en 2016 montrent une hausse de l'activité de la justice pénale, qu'il s'agisse du nombre d'affaires « poursuivables » (avec mis en cause identifiés), passé de 55 000 à 62 000 (+13,5%), des poursuites engagées (+6,5%), des convocations après garde à vue (+38%), des procédures de « plaider-coupable » (+20%) ou des comparutions immédiates (+0,6%).

François Molins a par ailleurs reconnu qu'existe chez les 134 magistrats du Parquet de Paris un phénomène de « ras-le-bol » face à la complexification de la procédure pénale, largement due à la transposition en droit français de directives de l'Union européenne. Ainsi, pendant les gardes à vue, les magistrats consacrent désormais plus de temps à la forme et au respect des garanties de la personne mise en cause qu'à

l'examen du fond de l'affaire ! Le procureur de Paris souhaite donc qu'un groupe de travail commun police-justice réfléchisse sur des améliorations à proposer.

En bref... En bref... En bref...

Serial voleurs. Le 20 février, deux individus ont été interpellés par les policiers du 16^e après avoir été identifiés comme étant les auteurs de deux vols par effraction et de deux vols à la roulotte (dans des véhicules en stationnement) commis dans l'arrondissement. Leur interpellation avait été rendue possible pour le premier grâce à l'identification d'une empreinte digitale sur deux vols par effraction, l'un perpétré dans la nuit du 20 au 21 août 2016 dans un établissement scolaire et l'autre le 7 septembre chez un particulier. La perquisition menée au domicile de l'un des auteurs a de plus permis de découvrir un téléphone volé le 19 janvier 2017 au cours d'un autre vol avec effraction. La téléphonie, la sectorisation et le mode opératoire ont permis de mettre en cause le principal prévenu dans 14 faits, dont 11 vols par effraction et 3 vols à la roulotte.

Réunion GPIS. Le groupement parisien inter-bailleurs de surveillance (GPIS) tiendra une réunion technique consacrée au 16^e le 22 mars. Chargé de la sécurisation nocturne des logements sociaux, le GPIS a largement contribué à l'amélioration de la situation constatée ces derniers mois dans l'ensemble Murat/Fantin-Latour et dans l'îlot Gros-Boulaivilliers.

Nouveau préfet. Michel Delpuech, jusque-là préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a été nommé le 17 février préfet de Paris et de la région Ile-de-France (poste à ne pas confondre

avec celui de préfet de police de Paris). Ancien directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie au ministère de l'Intérieur, Michel Delpuech, connu pour être un adversaire déterminé du radicalisme islamiste, succède à Jean-François Carencu.

Suicide dans la Seine. Le 7 février peu après midi, un corps a été découvert dans la Seine à la hauteur de la passerelle Debilly, côté 16^e arrondissement. Sorti de l'eau par les pompiers du service fluvial, le cadavre, celui d'un homme de 77 ans, a été examiné par un médecin-légiste, qui a conclu à un suicide.

Enquête de « victimation ». Jusqu'au 29 avril, l'Insee réalise, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, une enquête sur le cadre de vie et la sécurité, visant notamment à connaître les faits de délinquance dont les habitants ont pu être victimes. Quelques ménages seront sollicités dans le 16^e par un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger, qui sera muni d'une carte d'accréditation officielle. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

16, la lettre d'information *sécurité* du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e
Numéro 69 / mars 2017

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**